Sous le Haut-Patronage de
M. Emmanuel Macron
Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique

LAND OF AFRICAN BUSINESS

Partenaire associé du LAB

Société d'Encouragement pour l'industrie nationale FONDÉE EN 1801

Land of African Business

Livre Blanc du LAB 2015

Table des matières

Droit et affaires juridiques 6

Nouvelles technologies
de l'information et de la communication 10
Side event – Les transformations structurelles de l'Afrique

L'environnement économique du Bénin 16

La place des femmes et de l'égalité des genres 20

L'accès à l'énergie en Afrique 24
Side event – Les enjeux de l'éducation et de la formation

Urbanisation et développement durable 32
Side event – Le développement des infrastructures portuaires

Agriculture et développement durable 38

Accès à l'eau et à l'état civil 42

▸ Vidéo du best of du LAB
https://vimeo.com/152141313

▸ Galerie photo du LAB
http://bravojacques.wix.com/lab2015

+ de 40 nationalités

+ de 3000 participants

54 partenaires

45 médias internationaux

+ de 250 intervenants

9 jours de débats

Édito

Selon une étude du cabinet Ernst & Young, les investisseurs déjà établis en Afrique considèrent qu'il s'agit de la région du monde la plus attractive. 66 % d'entre eux estiment que le climat des affaires s'est amélioré en 2015 et 81 % pensent que cela sera encore mieux dans les trois prochaines années.

Mais l'Afrique a encore de nombreux défis à relever dans les secteurs des énergies, des infrastructures, de l'éducation, des équipements urbains, des nouvelles technologies de l'information, de l'agriculture, des affaires juridiques. C'est pour ces raisons que Le LAB est né, en marge de la COP21, au cœur des préoccupations africaines. Neuf journées de débats intenses, constructifs ont permis à plus de 3000 participants dont les 2/3 venus du continent africain de faire entendre leurs voix tournées vers des solutions innovantes et performantes.

Mais au-delà de cette ambition, c'est vers les investisseurs qu'il nous faut nous tourner et les inviter à cesser de considérer l'Afrique à travers leur propre miroir. Arrogants, suffisants sommes-nous souvent qualifiés… *forts d'une science africaine infaillible*. Cette complexité nous échappe et il est temps que de nouvelles générations, des deux côtés de la Méditerranée, se regardent sur un pied d'égalité. *Le développement, hérité du positivisme occidental*, comme l'économiste Sénégalais, Felwine Sarr, l'affirme dans son dernier ouvrage « Afrotopia », ne peut plus constituer la principale explication d'une génération d'investisseurs d'un autre temps !

L'Afrique est bien sûr en mouvement et n'a personne à rattraper, à condition aussi de prendre confiance en elle, d'inviter ses enfants à être dignes de leur futur et enfin de proposer un Bonheur National Brut africain correspondant à la vie de chacun, *comme une estime de soi retrouvée* !

Le LAB apportera sans cesse son expertise, ses interrogations et ses recommandations à cette relation exceptionnelle que nous avons à inventer entre nos peuples.

Eric Bazin
Fondateur du LAB

Benoît LE BARS et Roger NKODO

Droit et affaires juridiques

Partenaire : Lazareff Le Bars

Le continent africain est un territoire d'innovations et de créations juridiques. Avec un taux de croissance moyen de 5% sur les précédentes années, voire de 6 à 7% en Afrique de l'Ouest, le continent africain participe désormais pleinement à la croissance économique mondiale. Quel cadre juridique et quelles dispositions peuvent bénéficier aux entreprises présentes ou cherchant à s'implanter sur le continent africain ?

Droit Ohada : quel bilan après près de 25 ans d'existence ?

L'exemple du droit Ohada – Organisation pour l'harmonie en Afrique du droit des affaires - visant à harmoniser le droit dans les pays d'Afrique francophone depuis 1993, est l'exemple parfait de cette créativité juridique en Afrique. Visant à endiguer le marasme économique dans lequel se trouvait alors une grande partie du continent africain, le droit Ohada a permis de rassurer et d'encourager les investisseurs internationaux en proposant une consolidation et une rationalisation du cadre juridique. L'espace Ohada représente désormais un marché de 230 millions de consommateurs et de plus de 250 milliards de dollars.

Les secteurs concernés par la croissance démographique et l'urbanisation du continent africain (en premier lieu le BTP, les énergies, les services, le commerce, etc.) sont très porteurs pour les investisseurs internationaux et sont donc directement bénéficiaires de l'uniformisation du droit.

Le droit Ohada continue cependant de souffrir de certaines lacunes, telles que l'impossibilité pour la cour Ohada de statuer sur les questions de concurrence, qui restent du ressort national.

La très forte proportion du secteur informel empêche également une complète prise en compte des nombreux acteurs économiques présents sur le continent africain. Cela résulte également de l'idée qu'il est aujourd'hui très difficile de lancer son entreprise. Ainsi, l'Ohada observe avec intérêt le programme de la République du Bénin visant à généraliser le statut d'entrepreneur.

> ***"Nous avons 17 pays africains qui convergent vers le droit Ohada mais il faut trouver des règles communes anglophones et francophones. L'enjeu est certes l'éducation et la formation de la population mais aussi d'assurer le suivi de certains magistrats et juges qui n'ont pas évolué malgré les nouveaux décrets et lois des dernières décennies."***
>
> – M. Benoît LE BARS, Co-fondateur et Associé Gérant, Lazareff Le Bars

La structuration des contrats

Alors que le monde et le secteur économique sont en pleine mutation, les contrats doivent aujourd'hui prendre en compte les changements et refléter cette modernité, notamment afin de rassurer les différents acteurs. Le développement des contrats répond à une culture d'éthique et de sécurité. La protection de la propriété privée et de la propriété intellectuelle se développe aujourd'hui en Afrique, notamment grâce à la création d'institutions dédiées à cet effet.

De nombreux pays prennent très sérieusement en compte ces considérations, comme l'illustre la création d'institutions comme l'OAPI et de l'ARIPO.

L'ARIPO, en cherchant à uniformiser les règles liées à la propriété intellectuelle dans dix-neuf États (majoritairement anglophones), illustre ainsi ces initiatives de coopération régionale et continentale visant à optimiser et rationaliser la conception des contrats en Afrique. L'INPI travaille également à unifier les concepts sur les contentieux liés à la propriété intellectuelle, par exemple en participant à la formation des magistrats africains sur ces problématiques.

Par ailleurs, les entreprises bénéficient de moins en moins de temps pour négocier et rédiger les contrats, ce qui pose le problème de la sécurisation des intérêts. Or, la rédaction de nouveaux contrats implique de concilier la nécessité de mettre au point un contrat équilibré et la liberté des parties à fixer leurs conditions.

Des problèmes liés à la durée de vie des contrats persistent : un contrat est amené à disparaître à terme. Mais cela se fait rarement paisiblement. Faut-il privilégier l'arbitrage ? La médiation ? Le droit du commerce international, régional ou continental ?

> ***"Lorsque vous voulez protéger une marque ou un brevet national, vous pouvez aussi étendre la protection à l'international. A travers le PCT, la convention de Washington propose des arrangements aussi avec certains pays africains qui ont ratifié la décret."***
>
> – M. Jean-Baptiste MOZZICONACCI, Directeur de la stratégie et des relations internationales - INPI (France)

Roger NKODO

Jean-Baptiste MOZZICONACCI, Stéphane LARRIÈRE et Maurice BENSADOUN

L'optimisation des modèles d'affaires

Les entreprises se portent globalement bien aujourd'hui en Afrique. La compétitivité et l'innovation sont devenues les maître-mots. L'innovation permet de repousser les limites du possible et de trouver des solutions pour une économie durable. S'appuyer sur des business models fiables est nécessaire pour s'implanter sur le marché africain ?

Le modèle d'affaire est un moyen de créer de la valeur à travers les consommateurs, permettant à une partie de cette valeur de revenir dans l'entreprise. Il est ainsi primordial de s'adapter au cadre juridique local, notamment pour la mise en place des stratégies de vente.

La démocratisation des business models est compliquée. Leur succès n'est pas systématique et repose en grande partie sur l'innovation. Il faut être imaginatif et créatif pour trouver les modèles les plus appropriés aux secteurs, aux cadres juridiques et aux environnements économiques.

Face au problème de sur-taxation en Afrique (pouvant atteindre jusqu'à 52 % pour les PME) qui ralentit l'économie et encourage l'évasion fiscale, le but des modèles d'affaire est également d'assurer l'optimisation fiscale. Cela pourra permettre aux sociétés africaines de contribuer autant qu'elles le souhaitent à la formation et à l'accès à l'emploi.

Si les investisseurs en Afrique sont souvent dans une situation défavorable lorsqu'ils sont impliqués dans des contentieux, une prise en compte de ces enjeux apparaît.

Ainsi, parmi les réformes emblématiques du Plan Sénégal Emergeant (P.S.E.), certaines visent à sécuriser les investisseurs.

Le potentiel d'innovation dans l'organisation est extraordinaire en Afrique et pourrait être plus utile à l'émergence de nouveaux modèles d'affaires qu'au secteur des technologies déjà saturé par les pays du Nord.

> *"Il faut un regroupement pour l'économie africaine mais nos monnaies différentes compliquent les transactions pour des raisons de convertibilité. Il faut changer pour avancer."*
> – S.E M. Roger NKODO, Président, Parlement panafricain (Cameroun)

François de SENNEVILLE et Mbagnick DIOP

Eric BAZIN et Victoria MANN

Recommandations

Les acteurs des économies africaines doivent aussi s'appuyer sur les entreprises créées par les Africains. Leurs modèles d'affaires sont souvent plus adaptés et innovants, sautant parfois des étapes. Les possibilités reposant sur les techniques nouvelles, les savoir-faire et la connaissance de l'environnement économique local permettent à certains entrepreneurs africains de développer des modèles d'affaires que ne pourraient pas concevoir des entreprises de l'extérieur. En outre, l'expertise locale est souvent moins chère, possède un avantage culturel indéniable et se montre souvent tout aussi pertinente que celle de conseillers étrangers à l'Afrique.

Il est important de pallier les manques de financement bancaire dont souffrent grandement les entreprises. De ce fait, sept entreprises sur dix naissant au Sénégal, ont une espérance de vie de moins de trois ans. Des plate-formes de financement participatif voient ainsi le jour afin de mobiliser les capitaux de la diaspora et en faire bénéficier les économies locales. Il faut créer un cadre plus avantageux et incitatif pour que l'entrepreneuriat soit plus motivé par les opportunités que par la nécessité.

Sur la question de l'uniformisation du droit, il serait souhaitable que le droit Ohada puisse bénéficier :

- d'une coopération accrue avec l'Organisation de l'Union Africaine (O.U.A.) et de la création d'une uniformisation réglementaire plus approfondie qui toucherait alors aux barrières douanières, à la taxation et à la création d'une banque centrale africaine d'ici 2025.
- de l'élargissement des statuts aux affaires de propriété intellectuelle. Cela pourrait favoriser la conception de nouveaux produits, de nouveaux modèles et l'arrivée de nouveaux acteurs sur les marchés africains et permettrait de combler le vide juridique qui existe actuellement.

Une autre piste, plus ambitieuse, pourrait être de réviser certaines règles du droit Ohada dans le but d'uniformiser le droit entre régions anglophones (soit 50 % de l'activité économique du continent à l'heure actuelle) et francophones, ce qui permettrait de couvrir deux tiers du continent.

Enfin, si le cadre juridique autour de l'économie semble se renforcer et gagner en cohérence sur la majorité du continent, il apparaît aujourd'hui essentiel d'améliorer les délais de procédure judiciaire, qui par leur longueur pénalisent les acteurs privés, ainsi que le droit foncier, encore trop limité.

Francis MESTON

Marcien MACKAYA, Zitouni OULD-DADA et Noomane FEHRI

Nouvelles technologies de l'information et de la communication

Partenaire : ATOS

La rapide propagation des infrastructures et de l'accès au numérique se produisant en Afrique pourrait permettre au cours des cinq prochaines années de transformer les modes de vie et de consommation des populations autant qu'au cours des trois dernières décennies. L'une des statistiques les plus parlantes provient de la pénétration des portables, passant de 4 % en 2004 à 81 % aujourd'hui.

Un développement technologique bénéfique aux différents pans de la société

Le développement du numérique participe à accroître le gouffre générationnel. C'est pourquoi une plus grande implication des pouvoirs publics, aux côtés du secteur privé, pourrait permettre un meilleur développement de ces technologies ainsi que de meilleures formations pour les populations, à l'image du plan du gouvernement tunisien visant à étendre l'accès et systématiser l'utilisation du numérique dans l'économie, l'éducation et la vie citoyenne. Les appareils mobiles et numériques sont ainsi un moyen d'atteindre de meilleures règles de bonne gouvernance, permettant notamment aux jeunes, souvent traités comme une minorité sociale en dépit de leur place prépondérante dans la population, d'être davantage représentés dans la société civile.

Les NTIC, à travers les infrastructures qu'elles nécessitent, l'amélioration des échanges d'informations administratives et du contenu éducatif participent à l'amélioration progressive des collaborations continentales, participant ainsi à faciliter et à renforcer les différents programmes d'intégration régionale. Si les NTIC sont effectivement indispensables au développement présent et futur de l'Afrique, elles nécessitent d'importants investissements dans les infrastructures nationales et régionales afin de développer les réseaux. A travers les nécessaires innovations législatives, concernant la cybercriminalité ou l'encadrement et l'organisation de l'économie numérique, pour les services mobiles bancaires par exemple, le développement du numérique est un défi majeur pour les gouvernements africains. Néanmoins, compte-tenu de la situation sécuritaire, la question de la diffusion des contenus problématiques devient de plus en plus prégnante, notamment par rapport aux questions de cyber-sécurité et de terrorisme.

> ***"Plus vous êtes dans des sociétés précaires, plus il faut une information qui devient vitale. La téléphonie mobile décloisonne l'espace et ouvre le dialogue."***
>
> – M. Didier BARRE, Business Manager Mobile solutions, Atos (France)

Des défis encore nombreux à surmonter

Les formations numériques sont un autre défi à relever afin que les études soient davantage en adéquation avec les prérequis du monde du travail et avec les besoins du secteur privé.

Le fort développement numérique sous-entend un besoin croissant de main-d'œuvre du secteur dans les années à venir et pourrait constituer autant d'opportunités pour les populations locales que pour les ressortissants des diasporas africaines.

Les innovations et technologies numériques doivent être intégrées aux différents secteurs de l'économie. Elles permettent effectivement de changer les modes de vie et d'élargir l'accès à des services vitaux pour les populations africaines comme les moyens de paiement, les transferts de capitaux ou les capacités à épargner à travers les services mobiles. Ces services ont connu une forte pénétration, bien qu'inégale, dans les différentes économies nationales africaines, si bien qu'on compte désormais près de 60 000 points de rechargement M-Pesa (service de M-Banking) contre 15 000 bureaux de tabac en France à titre de comparaison.

L'un des défis, encore largement sous-estimé et assez peu pris en compte, concerne la pollution générée par les instruments numériques. Sur les 50 millions de tonnes de déchets, souvent toxiques, qu'ils génèrent, seuls entre 10 à 40 % sont recyclés. En outre, le problème de l'appropriation des technologies persiste. L'Afrique ne fait encore que consommer ces technologies et n'est pas en mesure de se les approprier. Si cette situation permet de garantir des produits à bas prix, elle participe à empêcher le renouvellement des capacités industrielles du continent.

> ***"Nous avons comme ambition pour l'Afrique d'être le partenaire incontournable de la transformation numérique et digitale qui va redistribuer les cartes du pouvoir entre le nord et le sud. Il faut un accès à la formation aux technologies de l'information pour tous. Car en maîtrisant la connectivité, on maîtrisera la mobilité pour la population."***
>
> – M. Francis MESTON, Executive Vice President - Atos (France)

Un développement incertain

Malgré le nombre élevé de téléphones mobiles, les applications spécifiques à l'Afrique restent encore assez peu nombreuses. L'appropriation croissante de ces technologies par les populations africaines, plutôt que l'imposition des modes d'utilisation occidentaux, devrait permettre aux services numériques et mobiles de se trouver davantage en adéquation avec les modes de vie et de consommation pratiqués sur le continent.

De manière inévitable, le développement des infrastructures, services et technologies entraînera une hausse des besoins énergétiques. Au vu des difficultés d'accès à l'électricité existant dans de nombreuses régions du continent africain, ces besoins croissants constitueront un véritable défi. Cela représente néanmoins une réelle opportunité pour développer les infrastructures nécessaires à la production d'une énergie propre et renouvelable. Cela est d'autant plus pertinent que l'Afrique dispose de ressources hydroélectriques très importantes et d'un excellent ensoleillement.

En outre, le développement du numérique ouvre de nouvelles opportunités. En effet, si l'électricité est indispensable au développement du numérique, le numérique peut-être un excellent moyen de rationaliser la production et la distribution d'énergie.

C'est notamment l'ambition du groupe Atos que d'éradiquer les pertes de production grâce au big data. Les services mobiles et le numérique peuvent par ailleurs permettre de faciliter l'achat d'énergie en milieu rural et pour les populations qui ne bénéficient pas toujours des services bancaires traditionnels.

> ***"Il y a un formidable potentiel énergétique en Afrique et a contrario que 10 % de la population rurale est éclairée. Il faut inciter la production basée sur l'énergie renouvelable en taxant le secteur privé."***
>
> – Mme Reine ESSOBMADJE, Evolving Consulting (Cameroun)

Recommandations

Il appartient aux états africains d'adopter une logique vertueuse au regard des applications/services mobiles afin de favoriser leur développement, d'assurer la création de nouveaux services parfaitement adaptés aux besoins et aux spécificités des économies et des modes de vie africains. Pour ce faire, les opérateurs aussi doivent investir et introduire sur le marché des technologies et infrastructures adaptées aux besoins locaux.

Les secteurs publics et privés doivent renforcer leur collaboration afin d'assurer le développement de formations plus adaptées aux besoins réels de l'économie et des acteurs privés. Cela permettra d'anticiper les prochains besoins de main-d'œuvre dans le secteur numérique, et les entreprises pourront s'appuyer sur les populations locales pour développer leur activité. Une meilleure connaissance des technologies numériques est également un moyen fort d'encourager et d'accompagner l'entrepreneuriat qui se développe aujourd'hui à grande vitesse sur le continent.

Pour s'assurer que les technologies et applications locales trouvent leur place, il faut impérativement établir un sentiment de confiance chez les utilisateurs et en particulier chez les commerçants. L'une des solutions pourrait donc être de renforcer la collaboration avec les réseaux - aux sens humain et technologique - d'entreprises déjà bien implantées.

Il est cependant nécessaire de regarder ces développements avec prudence. Certains services présents dans de nombreux pays développés, parmi lesquels le e-commerce ont une place et un avenir encore assez flous au sein des économies africaines, notamment du fait des importantes contraintes logistiques.

Pour accélérer la démocratisation de l'accès aux NTIC et en particulier au haut débit, les projets transfrontaliers et sous-régionaux sont à privilégier. Les projets de câbles sous-marins existant en Afrique de l'est, bénéficiant notamment à Djibouti, et le long de la côte occidentale avec le projet ACE – *Africa Coast to Europe*, dont bénéficieront la quasi-totalité des pays côtiers - Mauritanie, Côte d'Ivoire, Bénin, Angola - sont un parfait exemple d'initiatives internationales œuvrant en ce sens.

Stakeolders meeting du Groupe Atos

Francis MESTON et Olivier CUNY

Side event : Les transformations structurelles de l'Afrique

Intervenants :

Cellou Dalein DIALLO (ancien Premier Ministre de Guinée),
Kako NUBUKPO (ancien Ministre de la Prospective du Togo, membre du programme de gouvernance économique d'Oxford),
Jean-Michel SEVERINO (Directeur général d'Investisseurs & Partenaires, ancien Directeur général de l'Agence française de développement).

Que ce soit sur le plan économique, sociologique, démographique, technologique ou encore politique l'Afrique est un continent en pleine mutation. Cela ne l'empêche cependant pas de connaître des taux de croissance supérieurs à ceux de nombreuses autres zones géographiques du monde. Que faut-il attendre, craindre ou espérer de ces changements ?

Petit déjeuner pendant les conférences

Cellou Dalein DIALLO

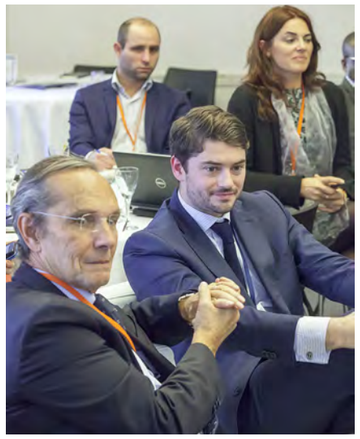

Sur le plan politique, il est dommageable que de nombreux gouvernants se contentent de répondre aux différentes urgences qui se présentent à eux. Cela s'explique en grande partie par le manque de vision à moyen et long terme d'une grande partie du personnel politique, et d'un manque de responsabilisation. La classe dirigeante est en outre déconnectée de la réalité de la jeunesse. La question de la légitimité des porte-parole en Afrique persiste et risque d'entraîner de nouvelles tensions. Par ailleurs, les États ne sont pas des produits historiquement voulus et les dirigeants ont donc pour mission de piloter tant bien que mal des Nations qui ne sont pas des construits sociaux.

La coopération internationale et l'intégration régionale sont les seuls moyens pouvant permettre de répondre à ces enjeux directement et en profondeur. La seule échelle nationale sera de moins en moins pertinente. Cependant, les États ne sont pas prêts à abandonner leur souveraineté, ce qui empêche ou freine encore trop souvent l'intégration sous régionale et la libre circulation des biens et des personnes.

La croissance actuelle s'explique aussi par les plans d'ajustement structurels des années 1990 qui ont permis, malgré leurs effets directs destructeurs, d'améliorer très fortement les questions de gouvernance. Or, les investisseurs ont besoin d'un cadre juridique clair, d'une bonne gouvernance, de transparence. Il est indispensable d'instaurer des États de droit et une administration efficace. Les risques que l'on ne peut pas maîtriser sont surtout les décisions politiques, ce qui constitue souvent un problème pour les investisseurs. Le potentiel économique de l'Afrique est désormais pleinement reconnu et pour la première fois, les investissements sont supérieurs à l'aide publique au développement.

L'Afrique reste le continent de tous les possibles. La capacité à prédire ce qui peut se passer sur le continent africain est extrêmement faible. Parmi les révolutions que connaît le continent, il y a la révolution entrepreneuriale. Des entreprises africaines poussent partout et transforment la société en faisant émerger une classe moyenne. Mais on peut s'interroger sur la durabilité de la croissance actuelle, notamment au vu de sa dépendance aux économies asiatiques.

La croissance actuelle de l'Afrique fait face à trois problèmes majeurs :

- elle est fondée sur des éléments assez volatiles : dépendance du climat, du cours des matières premières, etc.,
- elle ne permet pas de résoudre les problèmes liés à la pauvreté du fait du manque de redistribution et de l'accaparement des capitaux par une minorité,
- les secteurs présentant le meilleur taux de croissance sont aussi ceux présentant le plus de risques capitalistiques.

Face à l'accroissement de la population - les prévisions tablent sur deux milliards d'Africains d'ici 2050 - aux attentes et besoins élémentaires des populations, au réchauffement climatique, à l'assèchement des terres, ou aux troubles politiques, des déplacements massifs de population sont à attendre au cours des prochaines décennies. Cela constitue l'un des principaux défis auquel tout continent a été amené à faire face depuis la nuit des temps.

Jean-Michel SEVERINO, Eric BAZIN

Kako NUBUKPO, Jean-Michel SEVERINO

Recommandations

Il est nécessaire de développer la coopération Sud - Sud. Il est cependant indispensable que celle-ci prenne en compte les populations locales à travers les formations et la création d'emplois afin d'améliorer les capacités de production et de renforcer le transfert de savoir-faire. Plus de 12 millions de jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail africain, et seulement 40 % d'entre eux trouvent un emploi !

L'adoption de meilleures règles de gouvernance et d'une plus grande transparence dans les sphères politiques et économiques, ainsi qu'une meilleure prise en compte de la jeunesse, sont des étapes indispensables pour calmer les tensions naissantes dans de nombreuses régions.

Le développement de l'intégration régionale et sous régionale est une nécessité pour le développement du continent. Il est ainsi indispensable que l'Afrique réduise sa dépendance aux marchés extérieurs à travers la constitution d'un marché intérieur fort, d'un commerce inter étatique régional et continental (qui ne représente aujourd'hui que 10 % des échanges, contre 45 % en Asie et 65 % en Europe). C'est pourquoi les initiatives comme celles du Rwanda, visant à créer une bourse régionale de matières premières (couplée à une union douanière avec le Kenya et l'Ouganda) peuvent être une solution intéressante pour accroître le commerce transfrontalier.

Enfin, l'échelle (sous-)régionale se révèle être la plus pertinente pour le développement des infrastructures énergétiques, hydrauliques et de transport comme l'illustrent le développement de projets tels que le *Northern corridor* impliquant la quasi-totalité des États d'Afrique de l'est (en particulier la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda), l'extension de l'oléoduc entre le Cameroun et le Tchad, qui permettra au Niger d'exporter sa production de pétrole sans avoir à financer entièrement la construction de nouvelles infrastructures, ou la construction de la ligne de chemin de fer entre Djibouti et l'Éthiopie, qui devrait favoriser la création d'un cercle vertueux entre les deux pays en permettant à l'Éthiopie d'avoir accès à davantage d'infrastructures portuaires pour exporter ses produits tout en donnant l'opportunité à Djibouti de s'appuyer sur la croissance économique de son voisin pour booster la sienne.

Cette coopération régionale est en outre le moyen le plus pertinent pour le développement des chaînes de valeur et la constitution de pôles de compétitivité forts dans des secteurs spécifiques et potentiellement de pointe. Cependant, à défaut de pouvoir développer à nouveau les capacités industrielles africaines à court terme, l'importation des chaînes d'assemblage des produits manufacturés pourrait permettre dans un premier temps de relancer le secteur secondaire.

Emo de MEDEIROS

Bertin NAHUM

L'environnement économique du Bénin

Partenaire : République du Bénin

Le Bénin est un pays dépourvu des ressources naturelles de premier plan telles que les hydrocarbures ou les métaux les plus utiles à l'industrie. Néanmoins, le pays, considéré comme l'un des dix pays ayant opéré les réformes les plus propices au développement économique, bénéficie d'une croissance supérieure à 5 %, et attire de plus en plus les investisseurs et les grands groupes internationaux. Comment expliquer ce phénomène ?

Bien que représentant un marché limité, le Bénin peut tirer plusieurs atouts de son positionnement géographique. Son accès à l'eau en fait en effet la porte d'entrée vers le Nigeria et l'*hinterland*, représentant tous deux un marché dynamique de près de 300 millions d'individus. Le port de Cotonou a ainsi vu son trafic doubler en six ans. Cela bénéficie également à l'activité manufacturière locale qui croît de près de 12 % par an.

Le secteur agricole béninois a doublé sa production en dix ans. Il représente aujourd'hui 50 % des emplois mais seulement 23 % du PIB et 2 % du crédit bancaire. Des actions doivent être entreprises pour faciliter l'obtention de micro-crédits pour les agriculteurs les plus pauvres. Cela est d'autant plus important que d'une part l'agriculture est l'un des secteurs de l'économie les plus demandeurs en capitaux et, d'autre part, qu'elle permet généralement de générer la création de nombreux services et commerces autour d'elle.

Une politique nationale volontariste

Avec plus de quatorze banques différentes, le secteur financier est dynamique et diversifié. Les excédents de liquidités qu'il dégage commencent à être captés par les investisseurs afin de financer les projets concrets. Le Conseil Présidentiel d'Investissement (C.P.I.) a été créé afin d'optimiser l'allocation de ces investissements. Dans ce cadre, les investisseurs peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'un cadre législatif stable. Le gouvernement a également mis en place des mesures d'incitations fiscales pour encourager la venue de nouveaux entrepreneurs et investisseurs.

Les acteurs économiques bénéficient depuis de nombreuses années d'une véritable stabilité politique, d'un cadre juridique stable, d'une faible inflation et d'un déficit budgétaire contrôlé. Ces éléments participent à créer un climat de confiance chez les acteurs économiques. Les partenariats public-privé sont également vus d'un œil bienveillant et encouragés par le gouvernement.

Une autre des réformes entreprises vise à faciliter l'accès à la terre, en limitant le délai d'attente nécessaire aux démarches administratives à 120 jours, et l'obtention des certificats environnementaux à 30 jours.

Le gouvernement cherche en outre à développer les NTIC et les emplois dans le secteur, notamment à travers un projet de câbles sous-marins reliés à l'Europe. On estime qu'une augmentation du taux d'accès aux technologies numériques de 10 % permettrait d'avoir un impact de deux ou trois points sur la croissance du pays.

De façon plus générale, le gouvernement cherche à créer de nouveaux champions. C'est pourquoi de nouvelles mesures sont et continueront d'être prises pour la promotion des PME, telles que le développement du statut de l'entreprenant, une fiscalité appropriée et la création d'une taxe incitative pour les PME. Par ailleurs, il existe aujourd'hui une volonté de faciliter et d'améliorer l'inclusion des jeunes sortant de l'université au marché du travail. L'objectif d'atteindre 60 % de production locale afin d'inciter les jeunes à développer leur activité répond à ce même besoin.

> ***"70 % de la population africaine vit dans 'obscurité. Avec l'apport des technologies nouvelles et la baisse du prix du solaire, ne serait-il pas utile de leur apporter la connectivité en 6 mois ? Un challenge de taille et qui ouvrira la voix pour les autres pays. Il n'est pas ici question d'argent mais de transfert de technologies et de compensation."***
>
> – M. Lionel ZINSOU, Premier Ministre du Bénin (Bénin)

Le chantier de l'électrification : le projet Lumière pour Tous.

La totalité de la puissance installée en Afrique est de 150 000 Mégawatt, soit l'équivalent des capacités allemandes. Si l'on fait abstraction de l'Afrique du Nord et de l'Afrique du Sud, qui représentent 75 % de la consommation, on se rend compte que l'Afrique noire consomme en réalité à peu près autant que l'Espagne. Bien que l'indépendance énergétique complète semble peu réalisable, il est possible de réduire la dépendance énergétique de manière drastique - le Bénin importe aujourd'hui entre 80 et 85 % de l'énergie qu'il consomme - notamment en renforçant la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique. En ce sens, le Bénin bénéficie d'une très bonne exposition aux ressources éoliennes et solaires.

Le plan du gouvernement est de développer l'accès à l'énergie solaire dans les zones rurales et éloignées des principaux axes. L'objectif est d'atteindre au moins 80 % de la population en six mois - alors que les plans habituels atteignent en moyenne 60 % en sept ans - grâce au développement d'infrastructures décentralisées. Ces systèmes de production permettent de faire baisser les coûts de production, les pertes en distribution et de rapprocher les centres d'offre et de demande. Le coût de l'énergie solaire a chuté d'un facteur 10 au cours des dernières années, ce qui explique le faible coût du projet : soixante millions de dollars.

Mais le retour sur investissement devrait en réalité être très rapide à travers l'amélioration des conditions de vie, du pouvoir d'achat des ménages, et la création de nouvelles opportunités économiques.

D'un point de vue social, ce projet d'électrification participera à améliorer les conditions de vie des populations. Les plus pauvres d'entre elles souffrent en effet du fait que l'électricité leur coûte plus cher qu'aux catégories les plus aisées. Les lampes torche et lampes tempête ont par exemple un coût de fonctionnement mensuel (piles, ampoules, …) de 5 000 à 8 000 francs CFA.

C'est pourquoi le gouvernement tend à investir et encourager l'investissement du secteur privé dans le domaine énergétique. Des réformes visant à faciliter le rôle du secteur privé dans la production d'énergie, à diversifier les acteurs, et à établir les conditions de tarification et de distribution, devraient voir le jour prochainement.

> *"Le Bénin comme fonds de commerce offre la stabilité de sa démocratie et la sécurité de sa population."*
>
> – S.E. M. Komi KOUTCHE, Ministre d'Etat chargé de l'Economie, des Finances et des programmes de dénationalisation (Bénin)

Recommandations

Afin de renforcer sa place et son rôle de hub, il faut rendre au Bénin cette identité de terre de rencontres et d'échanges, qui lui valut dans les années 1950 et 60, l'appellation de « quartier latin de l'Afrique ». Cela sera rendu possible par la poursuite des projets sous-régionaux et transfrontaliers tels que la ligne de chemin de fer reliant Cotonou à Niamey et la construction d'un barrage en collaboration avec le Togo.

Il est nécessaire de développer les compétences et les formations dans le secteur énergétique afin d'assurer et faciliter le développement énergétique du Bénin. Ce même développement sera la clé de la baisse du coût de l'électricité et par la suite la clé du développement des capacités industrielles, à l'image de l'usine de transformation de produits vivriers, ou de la mise en place de chaînes d'assemblage telles que celle des tracteurs Ouidah.

Cette industrialisation, bien qu'encore modeste, pourra par la suite servir de levier à la mécanisation, aux transferts de technologies, et donc à l'amélioration des rendements de l'agriculture, ainsi qu'à la diversification de l'économie béninoise qui doit réduire sa dépendance à la production agricole, trop exposée aux fluctuations des marchés internationaux. L'Éthiopie pourrait en ce sens constituer un modèle pertinent de diversification de l'économie dans la mesure où la part du secteur agricole a été réduite dans l'économie de 45 à 39 %, entre 2010 et 2015 alors que le secteur industriel a vu sa part croître de 10 à 15 %. Cette bonne santé du secteur industriel touche en premier lieu le secteur textile, permettant ainsi la transformation locale des matières premières locales (en particulier le coton).

Il est également important de favoriser les modèles économiques des filières intégrées comme les fermes Songhai. Ces projets permettent en effet de créer des synergies bénéfiques aux différents secteurs économiques, favorisant le recyclage, la mise en valeur des déchets et le développement durable tout en limitant la dépendance aux matières premières.

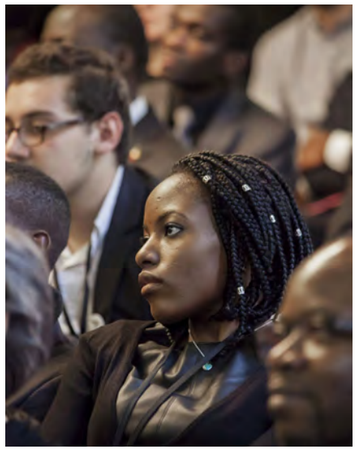

Komi KOUTCHE

Lionel ZINSOU

Lisa LOVATT-SMITH

La place des femmes et de l'égalité des genres

Les femmes sont encore particulièrement sous-représentées dans le monde du travail en Afrique, en particulier dans les métiers nécessitant d'importantes qualifications. Face aux problèmes sanitaires, les femmes africaines souffrent encore souvent d'inégalités d'accès aux soins. Comment expliquer ce problème et quelles solutions peut-on mettre en place pour assurer l'autonomisation des femmes ?

Les femmes face aux inégalités économiques

Bien que l'importance de l'économie informelle empêche de connaître la place exacte des femmes dans les économies africaines, on sait avec certitude que les femmes représentent une part importante du développement rural. Elles représentent en effet près de 50 % des personnes œuvrant dans le secteur agricole.

Cela est crucial au vu de la place prépondérante de l'agriculture dans de nombreuses économies africaines. On estime ainsi que 70 % de la production et jusqu'à 80 % des denrées alimentaires résultent du travail des femmes. Malgré cela, les femmes ne possèdent encore que 2 % des terres sur le continent. Or, une expérience au Rwanda a montré qu'en changeant le droit foncier pour faciliter l'accès à la propriété et à la maîtrise foncières des femmes, la production agricole pouvait augmenter jusqu'à 30 %.

Par ailleurs, si les femmes commencent à avoir davantage de postes de cadre ou à responsabilité, cela reste encore assez limité et de nombreux postes ne bénéficient qu'à des femmes issues de la diaspora. Elles souffrent du manque de considération et ont du mal à faire valoir leur compétence, à faire respecter leur autorité. Or une femme éduquée est un gage d'éducation pour ses enfants et donc une source majeure du développement durable du continent.

Le nombre de femmes entrepreneurs est également très restreint en Afrique. Cela s'explique aussi par le faible accès à l'éducation secondaire chez les femmes, souvent limitées par leurs maris qui perçoivent l'éducation comme une source de désobéissance et une remise en cause de leur autorité.

C'est pourquoi la représentation que les femmes se font d'elles-mêmes et de leur place dans la société est un sujet de la première importance. Cette représentation dépend beaucoup de différents facteurs comme les zones géographiques : Les anglophones et les francophones n'ont à ce point de vue pas la même culture.

En ce sens, certaines femmes des régions anglophones se sentent les égales des hommes. Néanmoins, les femmes ont conscience de leur valeur et sont très actives (parfois par choix, souvent par nécessité) et font preuve de qualités inégalées sur le continent : elles épargnent mieux l'argent et génèrent davantage de capital que les hommes par exemple.

> ***"L'agriculture et la culture des potagers est gérés par les femmes et pourtant, les intrants sont donnés aux hommes. Il y a là une grande contradiction car les cultivatrices sont isolées des décisions. La femme doit impérativement participer aux prises de décisions dans la communauté pour satisfaire une sécurité alimentaire de proximité."***
>
> – Mme Juliana LUMUMBA, Ancienne Secrétaire générale, UACCAIP (RDC)

Les femmes face aux risques sanitaires

La question de la santé pour les femmes est plus large qu'on ne le pense de prime abord et concerne en réalité toute la famille, notamment les enfants et en particulier les nourrissons. Selon l'OMS, 800 femmes meurent à cause de complications de grossesse et près de 17 000 enfants de moins de cinq ans décèdent chaque année.

Les maladies sexuellement transmissibles sont devenues endémiques et ne sont presque jamais diagnostiquées ou traitées. Si bien qu'avec le modèle polygame qui s'ajoute à ces problèmes, des maladies comme le SIDA touchent de plus en plus de femmes, ce qui facilite la propagation de ces maladies. Cela entraîne à terme une banalisation des risques et une moindre utilisation des mesures de protection et de sensibilisation.

Les problèmes sanitaires sont en outre aggravés par les inégalités de revenus et par les inégalités entre les régions urbaines et rurales. Toutes deux rendent en effet beaucoup plus difficiles l'accès aux médicaments, voire aux dispensaires, lesquels ne bénéficient même pas des traitements nécessaires. Or, cette difficulté d'accès est particulièrement problématique pour les femmes qui peuvent difficilement s'éloigner trop longtemps de leur domicile (et donc de leur travail et/ou de leurs enfants). De ce fait, on compte encore 21 millions de personnes qui n'ont pas encore accès aux médicaments permettant de lutter contre le SIDA, dont une majorité de femmes.

Si une nette amélioration des pratiques sanitaire en milieu rural est une utopie, l'usage des moyens traditionnels - à base de plantes par exemple - peut constituer un premier accès aux soins et parfois de bonnes méthodes de prévention. Il est nécessaire de voir les soins d'une manière plus large qu'à travers le seul prisme des médicaments et de l'industrie pharmaceutique.

Une montée en puissance progressive

La mobilisation des femmes prend progressivement de l'ampleur et la nécessité de s'unir apparaît aux yeux de nombre d'entre elles. Cela permet de constituer des réseaux et de commencer un véritable travail de lobbying auprès des autorités, soient-elles nationales, locales ou tribales.

Si peu de pays africains ont à l'instar du Ghana une société traditionnellement matrimoniale permettant aux femmes d'être davantage reconnues, un cadre législatif existe dans de nombreux pays, permettant théoriquement aux femmes de réclamer davantage d'égalité de traitement. Mais ce cadre est encore trop peu connu et il appartient aux pouvoirs publics de mettre en place de véritables campagnes d'information sur ces sujets, afin que la société civile puisse se les approprier.

Le rôle des femmes africaines est néanmoins de mieux en mieux (re)connu.

> *"La fondation s'oppose aux orphelinats. On essaye de fermer les orphelinats car l'enfant doit grandir dans une famille et dans un contexte communautaire. L'espoir en Afrique passe aussi par sa jeunesse, car elle a la capacité de nous surprendre et de réinventer des modèles."*
>
> – Mme Lisa LOVATT-SMITH, Fondatrice, Orphan Aid Africa (Royaume-Uni)

Recommandations

Le développement des nouvelles technologies doit être considéré comme un moyen de diffuser les informations relatives à ces sujets de manière plus large et plus efficiente, touchant à la fois les villes et les campagnes.

Il est nécessaire que les pays, à l'instar du Sénégal, comprennent la place centrale des femmes dans les politiques sanitaires. Le Sénégal a ainsi décidé de mettre l'accent sur la santé des femmes, et en particulier des femmes enceintes et des jeunes mères, afin de diminuer les risques sanitaires et la mortalité au sein de groupes particulièrement vulnérables : les femmes enceintes et les jeunes mères, et à travers elles les nourrissons et les jeunes enfants.

89 % des femmes travaillent dans le secteur informel selon l'ONU. Il apparaît donc indispensable de favoriser leur accès au secteur formel afin de reconnaître leur place dans la société et d'assurer leur accès aux droits les plus élémentaires. Cela sera rendu possible par l'adoption de politiques nationales sociales fortes (permettant un meilleur accès à l'eau, au bois, ou aux soins) afin de libérer davantage de temps de travail pour les femmes et les rendre plus proactives.

Une meilleure inclusion des femmes dans l'agriculture permettrait selon l'ONU d'augmenter les rendements et ainsi de diminuer de 12 à 17 % le nombre de personnes sous-alimentées.

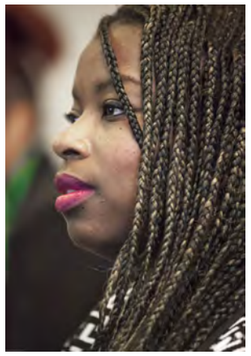

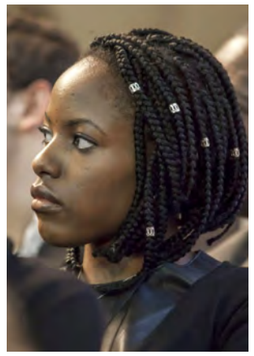

Marie-Cécile ZINSOU

Monique MUKUNA

Nadège BATOU

Doutoum ATTEIB et Jean-Joseph BOILLOT

Anne CHASSAGNETTE

L'accès à l'énergie en Afrique

Partenaire : Engie

La question de l'électrification et de l'accès à l'énergie est devenue l'un des principaux points pour le développement de l'Afrique. Face au manque d'infrastructures et à une démographie galopante, comment faire en sorte que le développement puisse effectivement devenir un levier de croissance et d'amélioration des conditions de vie des populations ?

Une nécessité économique

L'électrification du continent est de plus en plus perçue comme la pierre angulaire du développement de l'Afrique. Il est en effet impossible de se développer dans l'obscurité. On observe ainsi deux dynamiques d'électrification : l'une, propre aux pays pétroliers comme l'Angola, le Nigeria ou l'Algérie, s'appuie presque exclusivement sur les ressources en hydrocarbures. L'autre, que symbolise particulièrement bien Djibouti, tente de devenir le leader africain du renouvelable, ou le Maroc, tente de tirer parti du fort ensoleillement du continent. L'accès à l'électricité est ainsi perçu comme un moyen de répondre à de nombreux enjeux tels que :

l'industrialisation du continent, qui n'est pas possible sans un accès important à l'électricité, ce qui fait que l'Afrique est encore considérée comme un réservoir de matières premières à défaut de produire elle-même des biens manufacturés.

l'amélioration des conditions d'éducation dans la mesure où près de neuf écoles sur dix ont toujours un accès inexistant ou très limité au courant.

Il faut également prendre en compte que les besoins relatifs à la demande d'énergie peuvent varier selon les régions et les populations ciblées. Ainsi, si certaines populations demandent majoritairement un accès à la lumière, d'autres se concentrent davantage sur les opportunités économiques que l'électrification peut créer.

L'Afrique souffre de façon générale du manque de transferts de technologies, malgré la mise en place des mécanismes de Kyoto tels que la compensation carbone, les mises en œuvre conjointes et les mécanismes de développement propre. Il est ainsi devenu nécessaire de développer différentes stratégies sur une pluralité de projets de natures différentes et sur la diversité des acteurs de ce secteur (les entreprises et leurs fondations, les ONG, États et agences internationales) afin d'assurer le développement de compétences locales qui sont le seul réel gage de développement pour les populations locales.

La question énergétique doit prendre en compte la règle des trois « i » :

impossibilité de raisonner autour d'un horizon 2050 tant la situation du continent évolue rapidement,

insoutenable : la croissance du continent ne sera pas soutenable si elle se fait au même rythme de croissance énergétique et économique que ce qu'a connu l'Europe,

incroyable/innovation : ce n'est que dos au mur que l'Afrique trouvera une solution soutenable et radicalement différente. D'ici là, les hydrocarbures continueront certainement à occuper une place majeure dans les mix énergétiques du continent, malgré la montée en puissance des énergies renouvelables.

Les capitaux et les investisseurs sont déjà présents sur le continent africain. Il importe désormais de concevoir de nouveaux modèles d'affaires permettant d'attirer ces investisseurs internationaux tout en leur faisant accepter l'idée que la rentabilité des projets énergétiques est le plus souvent obtenue à moyen et long terme plutôt qu'à court terme. Ces nouveaux modèles doivent également intégrer le fait que les solutions décentralisées ne peuvent pas combler l'intégralité de la demande et que des projets novateurs de grande échelle restent à inventer. Les coûts sont cependant moins élevés pour les projets liés aux énergies renouvelables, souvent intégrées à des réseaux décentralisés et qui sont donc moins gourmandes en infrastructures lourdes et en capitaux.

> ***"L'enjeu pour les pays africains est de développer une stratégie industrielle pour faire face aux challenges et défis que le mix énergétique impose face à une population de presque un milliard et qui sera doublée par 2 dans 20 ans."***
>
> – M. Meissa TALL, Associé Partner zone Afrique, Kurt Salmon (France)

La table ronde ENGIE

Pierre JACQUEMOT

Anne CHASSAGNETTE

Bruno BENSASSON

Une nécessaire prise en compte de la dimension sociale

Il reste malgré tout indispensable de se souvenir que l'électricité est un service - quasi social - plutôt qu'une marchandise quelconque, et que les États restent indispensables sur ces questions. Il s'agit en effet des seuls acteurs capables de régler les questions de prix, de régulation et de distribution.

En termes sociaux, il apparaît que les énergies de proximité, comprendre décentralisées, sont les seules qui permettent de reconstruire les liens sociaux. Si l'accès à l'électricité est vital pour les populations, les énergies renouvelables sont aujourd'hui les plus pertinentes en zones rurales dans la mesure où le taux moyen d'accès au pétrole y est d'à peine 8 %. Or, sans électricité les enjeux hydriques, climatiques ou migratoires ne pourront pas être pris en compte correctement.

Dès lors, deux pistes d'action commencent à apparaître pour développer les campagnes et éviter un exode rural trop massif. Dans un premier temps, il s'agit en effet de développer, améliorer et rationaliser l'utilisation de la biomasse dans la campagne puisqu'elle reste la première source d'énergie, notamment pour les usages ménagers. Puis, dans un second temps, il s'agit de rationaliser la consommation d'énergie urbaine et de développer un réseau de villes secondaires afin d'éviter la création de métropoles démentielles au fonctionnement chaotique, et qui deviendraient alors des gouffres énergétiques.

L'Afrique possède cependant un grand avantage. Là où l'occident possède déjà une réglementation lourde, évoluant souvent à contre-temps, les réglementations africaines sont souvent pensées au gré des avancées technologiques. De fait, l'Afrique peut servir de laboratoire, pour les innovations organisationnelles notamment, comme pour les systèmes solaires individuels développés aujourd'hui de plus en plus sur le continent.

> *"Sur les questions de développement, le caritatif, la gratuité n'a pas que des vertus. Il faut développer un modèle d'entreprenariat qui peut assurer la pérennité des opérations. Notre fond de dotation Find est notre nouvel incubateur."*
>
> – M. Pierre JACQUEMOT, Président, Gret, Ancien Ambassadeur de France en RDC, au Ghana et au Kenya (France)

> *"Investir dans les entrepreneurs qui eux-mêmes investissent dans l'énergie à travers un mécénat de compétences en Europe et aussi en Afrique. Nous demandons à nos salariés de se réinventer et nous redéfinissons nos business modèles et nos marchés. Cette nouvelle co-construction permet d'aller vers un projet de société qui a valeur d'exemple."*
>
> – Mme Anne CHASSAGNETTE, Directrice de la responsabilité environnementale et sociétale, ENGIE (France)

> *"Engie a développé son activité à travers le monde sur les fondements de partenariats ; le continent africain est considérable, 54 pays et une grand variété de situations et de ressources. Il n'y a pas de solution unique, toutes les énergies renouvelables sont les bienvenues en fonctions des circonstances géographies."*
>
> – M. Bruno BENSASSON, Chef de projet de la Business Unit Afrique, ENGIE (France)

Recommandations :

Il apparaît aujourd'hui indispensable de prendre en compte les spécificités et les habitudes de consommation des populations locales. Les différences culturelles, juridiques et territoriales demandent ainsi de mettre au point une diversité de modèles, chacun adapté à une réalité propre. Pour fonctionner, il faut par exemple que l'offre réponde à la demande et aux capacités d'achat du marché. C'est pourquoi des forfaits de 50 centimes par jour, payables par services mobiles à destination des ménages les plus pauvres ont progressivement vu le jour. Ceux-ci visent à pallier la faible bancarisation et le faible recours à l'argent liquide pour les achats d'électricité.

Enfin, dans l'optique de la relocalisation industrielle - ou des chaînes d'assemblage comme certains investisseurs l'imaginent aujourd'hui - il faut avant tout considérer le marché ciblé. A titre d'exemple, un pays de petite taille comme le Bénin pourrait ne pas constituer un marché suffisant pour justifier cette relocalisation et cibler la sous-région pourrait apparaître comme une démarche plus cohérente et pertinente.

La baisse du coût des hydrocarbures à laquelle on assiste aujourd'hui semble indiquer que l'importance des énergies renouvelables dans les mix énergétiques africains est encore à relativiser, malgré leur part croissante. Il semble donc indispensable que l'Afrique, première victime du changement climatique s'oriente vers les technologies plus avancées afin de réduire les conséquences de cette dépendance aux hydrocarbures.

Il est également indispensable que les pays producteurs d'hydrocarbures se servent de la rente pétrolière pour diversifier leur économie. Le risque étant une trop forte dépendance au secteur énergétique. C'est par exemple le cas en Algérie ou en Angola où les hydrocarbures représentent plus de 95 % des exportations. Or, si ces pays ont connu une forte croissance grâce au pétrole au cours des dernières années, la baisse actuelle des prix cumulée à la forte dépendance paralyse complètement la croissance économique et accentue les risques de troubles sociaux dans la mesure où les États ne bénéficient plus de ressources suffisantes pour maintenir les politiques publiques financées par la vente de pétrole.

Dominique PACE

Side event : les enjeux de l'éducation et de la formation

Intervenants :

Sonia BAHRI (Conseillère du Président de la Commission nationale française à l'UNESCO),
Johanna NIEDZIALKOWSKI (Responsable essaimages Afrique de Simplon),
Dominique PACE (Directrice générale de Bibionef)

30 millions d'enfants ne suivent pas de scolarisation et on dénombre 38 millions de jeunes chômeurs sur le continent africain. Dans le même temps, l'aide internationale au développement dédiée à l'éducation ne cesse de diminuer. Compte-tenu de la croissance démographique du continent, la situation risque encore d'empirer dans les prochaines années. Que faire pour pouvoir répondre à ce défi efficacement ?

Une situation complexe en termes de ressources et de capacités

Certains pays font des efforts manifestes et d'importants investissements dans le domaine éducatif. Le Niger a ainsi vu la proportion d'enfants scolarisés passer de 58 à 79 % en une quinzaine d'années. Cependant, assurer le plein accès à l'éducation est un objectif à double tranchant tant la croissance démographique du continent est source de coûts en augmentation continue pour de tels programmes.

Si le taux de scolarisation tend néanmoins à augmenter, les formations des enseignants sont encore peu satisfaisantes dans de nombreux cas. L'important, dans un premier temps, pourrait cependant être de concentrer l'action des pouvoirs publics sur l'amélioration des formations et de l'éducation plutôt que sur la massification de l'enseignement. Le meilleur accès à l'éducation entraîne aujourd'hui des situations ingérables : on compte ainsi un enseignant pour 40 élèves en moyenne sur le continent africain (contre 1 pour 25 dans le monde). En outre, près de 9 écoles sur 10 n'ont pas d'accès correct à l'électricité ce qui gêne grandement le fonctionnement des écoles et leurs éventuels espoirs d'amélioration.

Le problème majeur réside cependant dans le second cycle. A peine 32 % des jeunes Africains y ont accès (contre 50 % d'accès au primaire). Or, c'est le cycle secondaire qui importe le plus pour assurer le développement durable d'un pays. En outre, les formations ne permettent souvent pas aux élèves de trouver un réel travail car les formations restent trop peu adaptées aux besoins du secteur privé.

Le système éducatif souffre également du manque de liens et de passerelles avec les autres systèmes d'éducation, notamment dans les formations professionnelles.

Il est important qu'une place croissante soit également accordée à l'enseignement de l'entrepreneuriat. Dans d'autres cas comme le Zimbabwe, les systèmes éducatifs sont bons mais ne bénéficient pas d'interactions suffisantes avec les acteurs du secteur privé.

Des pistes de diversification et de modernisation existent

Face aux manques d'infrastructures et d'instituteurs, le numérique peut constituer une solution intéressante – bien que cette solution ne soit pas encore généralisable à l'ensemble des populations et des régions du continent, notamment du fait du manque d'infrastructures.

Le développement du numérique dans le cadre scolaire pourrait ainsi amener un double avantage. Il pourrait permettre de développer les échanges universitaires et académiques internationaux et continentaux à travers l'échange de contenus et un accès plus aisé aux formations locales et internationales.

Un accès plus précoce et généralisé à l'informatique et au numérique permettrait également à l'Afrique de devenir productrice de savoirs et de contenus en ligne plutôt que de se limiter à les consommer. Cela passe donc nécessairement par un développement des formations dans l'édition et le codage numérique.

Si les pouvoirs publics éprouvent des difficultés à répondre aux besoins actuels sur les questions d'éducation et de formation, le secteur privé peut se révéler être une alternative ou un partenaire intéressant. Il semble en effet nécessaire de mettre en place des centres de formation, d'éducation et de valorisation de l'entrepreneuriat afin de créer un cercle vertueux. Dans ce cadre, les partenariats avec le secteur privé, permettront de mettre en place des formations plus adaptées aux besoins du marché de l'emploi et d'offrir des perspectives de carrière concrètes aux élèves.

Nicolas PÉJOUT

Atteib DOUTOUM

Recommandations :

Il est ainsi impératif que les écoles et centres de formation réfléchissent dans un avenir très proche au contenu des formations pour les orienter afin de les mettre en adéquation avec les besoins actuels et anticipés du secteur privé et de l'économie de manière plus générale. Il faut ainsi développer les compétences génériques et transférables dont ont besoin tous les actifs, tels que le travail en équipe ou les présentations orales.

On sait par exemple que le continent souffre du manque d'ingénieurs, dont la demande croît très rapidement (2 millions en 2010, et on estime que le besoin des entreprises serait compris entre 3 et 4 millions pour 2015), notamment dans l'optique de répondre aux Objectifs de Développement du Millénaire (O.M.D.).

Les financements extérieurs doivent être accrus dans l'éducation afin de pallier les manques de financements publics, estimés à plusieurs milliards de dollars selon l'ONU. La participation directe accrue du privé dans les pays les plus pauvres est une nécessité. Pour ce faire plusieurs mécanismes existent tels que les systèmes de chèque éducation - les Etats versent une certaine somme par élève inscrit dans l'école -, le développement des partenariats public-privé ou les *social impact bonds* - sorte de système d'obligations où les investisseurs ne sont rémunérés que si les objectifs fixés sont atteints.

Enfin, il est nécessaire de capter les capitaux locaux afin d'améliorer l'accès et les conditions d'éducation. La législation sud-africaine peut ainsi servir de modèle : celle-ci prévoit en effet que 1 % des bénéfices des acteurs privés soit prélevés pour financer des programmes de RSE, dont 40 % sont dédiés à l'éducation dans le cas de l'Afrique du Sud.

Il est ainsi important qu'une partie non négligeable des fonds soit allouée au développement du secondaire, sous peine de rencontrer les mêmes problèmes que la Zambie où 90 % des enfants sont scolarisés dans le primaire, alors que le taux de scolarisation dans le secondaire tombe à 40 % faute d'infrastructures et de professeurs en nombre suffisants. Le programme actuel pour rendre obligatoire l'école aux enfants de 6 à 16 ans mis en place par le gouvernement de Côte d'Ivoire peut en ce sens constituer un modèle de référence pour le futur en Afrique. La bonne santé économique du pays permet en effet la mise en place d'un plan de 700 milliards de francs CFA pour la construction de 4 500 classes et la formation de 5 000 enseignants, ce qui pourrait permettre de désengorger les classes et améliorer la qualité des enseignements.

Henri WALKER

Table ronde Eiffage

Urbanisation et développement durable

Partenaire : Eiffage

Alors que l'Afrique est aujourd'hui le continent le moins urbanisé du monde, malgré de fortes disparités régionales, on y compte en moyenne 180 000 nouveaux urbains chaque jour et les prévisions tablent sur plus d'un milliard d'urbains d'ici 2020. La croissance urbaine actuelle de l'Afrique est sans précédent et représente l'essentiel de la croissance urbaine mondiale. L'Afrique est ainsi le seul continent à présenter un tel potentiel d'urbanisation et de développement, si bien que de nombreuses autres problématiques sont directement liées à ces enjeux : accès à l'énergie et à l'eau, santé, transports, industrialisation... Comment imaginer un modèle d'aménagement urbain permettant de mieux prendre en compte ces différentes problématiques ?

Les enjeux de l'urbanisation anarchique

La réflexion sur l'aménagement urbain doit impérativement être davantage prise en compte en Afrique. L'urbanisation accentue le stress hydrique et les besoins en énergie alors que les infrastructures ne peuvent pas suivre une telle croissance. Il est également indispensable d'éviter un développement chaotique des principales villes du continent. La ville de Dakar, au Sénégal, représente parfaitement ces enjeux. Alors qu'elle ne constitue que 0,33 % de la superficie du pays, elle n'a de cesse d'attirer davantage d'individus, et accueille désormais 25 % de la population du pays. Le Sénégal accueille par ailleurs 80 % de sa population sur la bande côtière, ce qui accentue les inégalités de développement entre les différentes régions du pays.

Pour éviter que cette urbanisation continue de façon anarchique, il est important que sa régulation devienne un point central des politiques publiques locales et nationales. Les politiques doivent débattre de ces sujets et qu'ils incluent et forment davantage la société civile à ces prises de décision et à leurs enjeux, car la situation actuelle donne naissance à de nombreux problèmes. Ainsi, depuis l'abandon des programmes de gestions des ordures par les organisations internationales, la ville de Kinshasa, en République Démocratique du Congo, ne bénéficie plus d'aucun organisme de gestion des déchets.

En outre, aucun délai n'est aujourd'hui consacré à ces consultations des locaux et à la prise en compte des spécificités locales lors de la construction de projets urbains, si bien que nombre d'entre eux ne sont que des copies de ce qui existe déjà hors du continent et ne correspondent pas forcément aux besoins ou au mode de vie des populations locales.

L'émergence de programmes d'aménagement, de vision et de gestion des migrations à court, moyen et long termes plutôt qu'à rebours, comme c'est aujourd'hui le cas, est vitale. Cela permettrait de réfléchir plus en profondeur à la conception et au financement des projets, à l'organisation et à la construction de nouveaux réseaux d'infrastructures d'énergie, de transport ou de logement indispensables au désenclavement des populations. On estime par exemple que si la moitié de la population urbaine emménage dans des logements en bonne et due forme, l'autre moitié ne peut que s'implanter dans les bidonvilles anarchiques, qui échappent par ailleurs à toutes les politiques sociales, et d'aménagement. Or, cette urbanisation anarchique, comme l'a symbolisée Lagos durant un temps, amène les villes à se développer horizontalement, ce qui accentue la consommation d'énergie (et donc la pollution) pour les transports, et gêne souvent le développement des infrastructures. L'explosion imprévue de la demande en électricité cause alors la saturation des infrastructures et nombre de pannes, handicapant le développement économique de la ville et accentuant la pollution liée à la consommation de l'essence nécessaire aux générateurs d'électricité.

La naissance de modèles d'urbanisation africains

L'Afrique doit prendre en compte que la ville durable n'est pas un luxe de pays riche, mais une nécessité continentale et internationale. Elle peut et doit s'inspirer des expériences et du savoir-faire des pays développés, notamment si elle souhaite éviter de répéter les mêmes erreurs. Mais s'en inspirer ne signifie pas copier et il est indispensable de prendre en compte les modes de vie des populations et les spécificités de chaque environnement. Pour ce faire, il est nécessaire d'intégrer les entrepreneurs, les artisans, les savoir-faire et les populations locaux car tous les secteurs impliqués dans la vie urbaine peuvent et doivent être des acteurs de la ville durable, notamment au regard de l'empreinte carbone de ces villes. Il est ainsi nécessaire de penser le développement des infrastructures énergétiques urbaines pour la ville de demain.

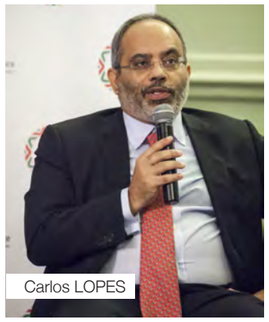

Carlos LOPES

Valérie DAVID

Abdou FALL

Cependant, l'énergie solaire ne constitue pas une solution parfaitement satisfaisante pour des villes en expansion comme Addis-Abeba, en Ethiopie. Les besoins continus et croissants ne sont pas compatibles par exemple avec les capacités de production solaires actuelles, notamment lors des longues périodes de faible ensoleillement comme la saison des pluies, ou durant les nuits. Les capacités de production restent encore largement à l'avantage du thermique dans la mesure où l'énergie renouvelable souffre d'un écart de compétitivité d'au moins 15 %.

La bonne gouvernance est devenue un enjeu fondamental pour l'urbanisation du continent. La crainte de voir passer l'Afrique à côté des opportunités offertes en termes de développement durable persiste. Les entreprises doivent agir aux côtés des politiques, de la société civile, et jouer leur rôle sur les questions de formation, d'éducation et d'innovation. Néanmoins, la question des capacités d'accès aux technologies urbaines en termes de transports, de construction ou d'énergie par les pays les moins avancés persiste.

En outre, les États africains n'ont pas la dimension nécessaire pour bénéficier de transferts de technologies, comme ont pu en profiter la Chine et l'Inde, et souffrent souvent de mille-feuilles administratifs, véritable handicap pour une lisibilité nécessaire. En outre, le niveau sous-régional ne constitue pas non plus une échelle adéquate, manquant trop souvent de cohésion dans les politiques publiques.

C'est pourquoi il est nécessaire que les pays occidentaux les aident dès à présent à mettre en place ces solutions, tout en gardant en tête que l'Afrique revendique son droit de polluer un minimum, à travers l'idée de la responsabilité commune mais différenciée.

Recommandations

S'il faut prendre en considération le développement des capitales, celui des villes moyennes est aujourd'hui absolument indispensable. L'ONUHabitat estime ainsi que 75 % de l'exode rural s'orientent vers les villes intermédiaires de moins d'un million d'habitants. Néanmoins, il faut également réfléchir à rendre ces villes moyennes attractives sous peine de créer des villes fantômes comme c'est aujourd'hui le cas pour la ville nouvelle de Kimbala, en Angola, située à moins de 30 km de la capitale, mais qui peine pourtant à attirer de nouveaux habitants. Cette forte croissance des villes intermédiaires nécessite d'apporter des réponses sur plusieurs plans :

La nécessité d'allier l'urbanisation vertical, moins énergivore, plus favorable à la vie en communauté, et dont le fonctionnement est plus aisé à rationaliser, et l'habitat horizontal, plus proche du modèle traditionnel privilégié par les nouveaux urbains. Il importe également de structurel l'habitat informel provoqué par ces fortes migrations, à l'image des politiques d'éradication des bidonvilles au Maroc.

La formation des élites politiques locales, souvent moins compétentes que celles des capitales et grandes métropoles, et leur sensibilisation aux enjeux liés à cet important développement urbain. Ce point est fondamental, notamment au vu de la nécessité de développer les logiques de planification urbaine et de réflexions incluant une cohérence globale à l'échelle de la ville.

Pour pallier la non-émergence d'un modèle d'urbanisation africain de référence, il est indispensable de réfléchir à l'inclusion des écoles d'architecture et des écoles d'urbanisation sur le continent. Ce point est d'autant plus capital qu'on ne compte présentement qu'une seule école architecture dans toute l'Afrique de l'Ouest. Il sera impossible de construire l'Afrique sans ces lieux de formation. Il n'y a pas d'autres solutions que de former les locaux pour pouvoir par la suite travailler avec eux.

Enfin, il faut garder à l'esprit que les modèles d'urbanisation africains de référence pourront ne pas inclure les technologies les plus modernes, utilisées dans les pays développés, qui peuvent ne pas être adaptées aux usages et aux conditions environnementales locales. C'est par exemple le cas pour les systèmes d'éclairages modernes occidentaux souvent trop onéreux pour les collectivités africaines et peu adaptées aux fortes chaleurs, à l'humidité ou aux importantes quantités de sable et de poussière.

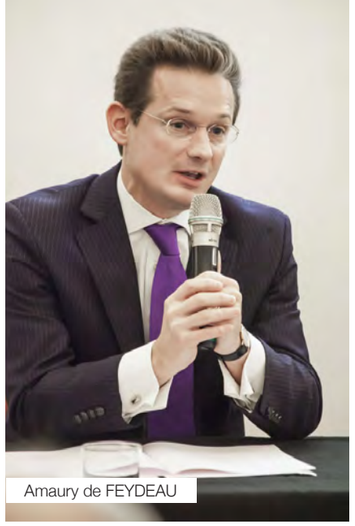
Amaury de FEYDEAU

Amaury de FEYDEAU, Nathalie BOYER, Henri WALKER et Roland PORTELLA à droite

Side event : Le développement des infrastructures portuaires

Intervenants :

Amaury DE FEYDEAU (Avocat associé - Orrick),
Roland PORTELLA (Président de Coordination pour l'Afrique),
Henri WALKER (Directeur Gabon de Eiffage).

Les ports sont essentiels pour l'activité économique et le commerce international de tout le continent. Or, le transport maritime est aujourd'hui le mode de transport le plus cher en Afrique, ce qui explique notamment la cherté des produits importés. Comment est-il possible de développer les infrastructures portuaires de sorte à les rendre attractives ?

Une gestion partagée

Afin de suivre les recommandations du FMI, les ports africains ont souvent été privatisés dans les années 1990, ce qui a participé à les rendre moins efficaces et très chers.

La concession est aujourd'hui le mode de gestion le plus fréquent et permet d'atteindre un fonctionnement plus productif et rationnel ainsi que de diminuer les coûts. Les concessions permettent également aux États, en spécifiant les contreparties, de développer les compétences locales, telles qu'assurer une part minimum de salariés locaux, ou de capter un pourcentage du chiffre d'affaires par exemple.

Le développement des ports dépend également des capacités actuelles, c'est pourquoi les autorités africaines ont très souvent recours aux partenariats public-privé (PPP), permettant aux secteurs publics et privés de collaborer sur un projet commun.

De fait, si les financements sont traditionnellement davantage d'origine publique, on s'oriente progressivement vers une part plus importante de financements privés. Ainsi, en phase d'amorçage, les financements restent plutôt publics, alors que lorsque les ports sont plus anciens, les financements proviennent davantage du secteur privé. La nature de l'actif à financer et le cycle de développement du port sont autant d'éléments supplémentaires conditionnant l'implication du secteur privé.

Intégrer les ports dans des réseaux plus globaux

Outre les questions de financement et de gestion, le développement des infrastructures portuaires ne pourra se faire de manière satisfaisante sans prendre en compte les réseaux de transport terrestres nécessaires pour faire importer et exporter les biens, produits manufacturés et matières premières. C'est pourquoi des entreprises telles que Bolloré Africa Logistique, développent le concept de ports secs, où la gestion des biens se fait dans les terres, sur un territoire relié aux ports maritimes et/ou fluviaux par voies de chemins de fer.

Le manque d'interconnexions entre les différents modes de transport et les ports oblige souvent les autorités portuaires à décharger les containers sur place, sans pouvoir les faire parvenir à l'hinterland. Cela aboutit à une situation où 80 % des containers amenés en Afrique repartent à vide. Cela participe également à un fort manque de développement, nuisant à la potentielle industrialisation, soit-elle d'assemblage ou de construction, été empêchant d'orienter certains pans de l'économie vers l'export, causant un accroissement de la pollution.

Or, les infrastructures portuaires ont un fort impact environnemental et social. De nombreuses études illustrent en effet que les filières proches des activités portuaires sont les moins bien notées en matière de RSE. On assiste ainsi à une intégration minimale des populations locales et à une faible sous-traitance auprès des PME locales.

Un véritable travail de segmentation de l'activité reste à effectuer afin que les entreprises africaines de moyenne ou grande taille puissent s'insérer dans l'économie portuaire. Cette insertion nécessite, là encore, d'effectuer un travail de formation et de transferts de compétences en amont.

Recommandations

L'apparition de ports énergétiques et de plaisance constitue autant de nouvelles pistes pour le développement des ports, diversifier leur activité et attirer de nouveaux investisseurs et partenaires du secteur privé.

Les principaux ports commerciaux doivent bénéficier de bonnes connexions aux infrastructures énergétiques et aux infrastructures de transports terrestres, aériens. Il ne faut pas oublier que les transports aériens sont aujourd'hui les plus fonctionnels en Afrique, voire fluviaux, qui sont autant de voies d'accès incontournables aux populations et aux marchés de l'hinterland, et sont indispensables aux processus d'intégration régionale et sous-régionale.

L'intégration régionale et la coopération inter-étatique permettra également de limiter la concurrence entre les projets et infrastructures portuaires, comme cela existe sur la côte ouest entre les ports de Dakar, au Sénégal, de Cotonou, au Bénin, et d'Abidjan, en Cote-d'Ivoire.

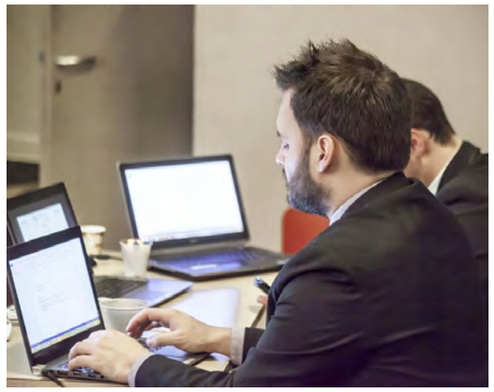

Henri WALKER et Roland PORTELLA à droite

> *Au Cameroun, nous accompagnons des sociétés de production gazière qui développent une nouvelle installation : Une usine flottante amarrée au puit de production gazière qui permet d'éviter d'avoir à bâtir une grosse construction de liquéfaction de gaz et permet ainsi par extension de moins polluer."*
>
> – Amaury DE FEYDEAU, Orrick Rambaud Martel

> *La plateforme numérique Librevie peut répondre à la problématique de surpopulation dans les villes."*
>
> – Henri Walker, Eiffage

Patrick CARON

Henri DJOMBO

Stéphanie RIVOAL

Agriculture et développement durable

Partenaire : Orange

Le secteur agricole occupe une place névralgique dans l'économie du continent, représentant 70% des emplois et jusqu'à 55% du PIB national pour la Centrafrique par exemple. Alors qu'on dénombre encore près de 20% d'individus en situation de sous-alimentation, une large partie de cette production est destinée à l'auto-consommation. Dans le même temps, on estime que de nombreuses terres arables doivent encore être exploitées sur le continent. L'agriculture est par ailleurs le secteur le plus vulnérable au changement climatique. En outre, si les kilocalories produites par an en Afrique ont doublé entre 1961 et 2003, les baisses de précipitations risquent de gêner très fortement ces progrès. On estime ainsi que le milieu sahélien pourrait voir ses rendements agricoles baisser de 15 à 20%. Cela constitue un grave problème pour les populations les plus vulnérables du continent, qui se trouvent confrontées à des situations de carences alimentaires de plus en plus aiguës. Confrontés à cette situation complexe, de nombreux individus décident de quitter les milieux ruraux, ce qui participe à alimenter l'exode rural et les migrations. S'il est donc évident que l'agriculture est l'une des clés du développement du continent, la question du développement des cultures et de l'amélioration des rendements est centrale.

Des gains de productivité indispensables

Le Mozambique représente parfaitement les problèmes agricoles, la nécessité de moderniser l'agriculture et la recherche de souveraineté alimentaire sur le continent. En effet, alors qu'on estime qu'il emploie 80% de la population active, le secteur agricole du Mozambique ne représente qu'un quart du PIB et à peine 16% des terres arables sont exploitées.

Pour pallier les difficultés du secteur agricole, l'adoption d'une double approche devient incontournable :

La dynamique extensive actuelle ne convient pas à tous les milieux et ne doit par exemple pas être synonyme de déforestation. En ce sens, les modèles d'intensifications des cultures peuvent donc constituer une alternative viable et préférable.

Abandonner les comportements actuels aboutissant à l'appauvrissement des sols, limiter l'utilisation d'engrais - bien que cette pratique soit assez rare en Afrique - et renouer avec la tradition de l'agro-écologie, et l'utilisation des mécanismes naturels.

En un sens, la situation actuelle est due à la colonisation qui a participé à la destruction de la tradition agricole ancestrale et durable qui existait sur le territoire africain. C'est pourquoi il est important de se ré-orienter vers l'idée de l'agriculture comme bien de première nécessité plutôt que comme un bien marchand commun.

Cette hausse de la productivité doit être un objectif de court ou moyen terme et l'une des solutions envisagée est le développement d'une révolution verte africaine.

Cependant, cette situation présente de nombreux inconvénients. Les révolutions vertes se font en effet le plus souvent au détriment des petits producteurs et au bénéfice des grands groupes. Cela déboucherait donc sur une destruction du modèle dominant de cultures familiales.

> ***"L'Afrique est plurielle. On ne peut pas continuer de faire perdurer le système d'accaparement des terres avec une vente ou une location à des industriels étrangers qui n'ont pas tous à cœur la sécurité alimentaire des populations des territoires qu'ils occupent."***
>
> – Mme Stéphanie RIVOAL, Présidente, Action contre la Faim (France)

Des solutions déjà accessibles

Ainsi, l'un des moyens privilégiés pour l'amélioration de la productivité repose en très grande partie sur le développement des technologies numériques et de la diversification des services proposés. C'est pourquoi des institutions comme l'Agence Spatiale Européenne (E.S.A.), ou des acteurs du secteur privé comme le groupe Orange contribuent au développement de nouvelles applications en accord avec les populations locales dans différents secteurs tels que la santé, le commerce ou l'agriculture. Si bien que de nombreux outils d'aide, de conseil, d'informations, de formation ou de services bancaires sont désormais disponibles et participent à un meilleur développement rural.

Ces services permettent en effet aux agriculteurs d'améliorer leur productivité à travers des centres de conseil spécialisés dans l'agriculture, ou de développer la rentabilité des cultures. Cela est notamment rendu possible à travers les services météorologiques par exemple, ou bien les services mobiles d'épargne, de paiement et d'informations, permettant aux producteurs de comparer les prix des denrées sur les différents marchés locaux, facilitant ainsi leurs négociations. Ainsi, ils bénéficient d'une meilleure valeur ajoutée, puis peuvent mieux épargner l'argent gagné. Ce sont ainsi près de 20% du PIB du Mali qui sont générés par ces services.

Il existe cependant deux freins principaux à leur développement. Le premier réside dans la fracture numérique dont souffrent les campagnes en Afrique. De fait, si les services proposés ou la couverture réseau ne tiennent pas vite leurs promesses, les populations les abandonnent très vite. La confiance et le sentiment d'utilité doivent donc être construits très rapidement. En outre, bien que les avantages à tirer de la connectivité et des services offerts par les portables, le pouvoir d'achat des populations reste limité. C'est pourquoi il faut que le coût de ces biens et services apparaissent vite minimes par rapport aux avantages qu'ils apportent.

> *Nous investissons des projets liés à la rentabilité financière mais aussi extra financière qui est intimement liée à un dividende social et environnemental élevé."*
>
> – M. Pierre CARPENTIER, Directeur d'investissement, Investisseurs & Partenaires (France)

Recommandations

La mesure la plus pertinente pour améliorer la productivité agricole consiste à accompagner les agriculteurs à travers différents services.

Cette solution a l'avantage de s'appuyer sur la myriade de petits producteurs et renforcerait ainsi le modèle actuel sans détruire trop d'emplois dans le secteur. Elle permettrait en outre de préserver à la fois la souveraineté alimentaire des petits producteurs et de favoriser la sécurité alimentaire (notamment à travers une plus grande disponibilité des ressources agricoles, ou l'amélioration des qualités nutritives des ingrédients).

Il est nécessaire d'adopter des mesures permettant de maintenir les sols et d'éviter leur érosion grâce à l'adoption de cultures et méthodes spécifiques, ce qui permettrait également d'endiguer l'exode rural. A ce titre, la coopération avec d'autres pays du Sud, en particulier d'Asie, apparaît particulièrement pertinente.

Il peut être intéressant pour les pays de s'appuyer sur le processus d'électrification du continent pour se doter d'outils de transformation (et de conservation) des matières premières agricoles.

Jean-Michel DEBRAT

Giorgio PARENTELA et Bernard YVETOT

Jean-Louis MISSIKA

Pierre CARPENTIER

Brigitte DUMONT

Hassini TSAKI

> *Nous avons d'ores et déjà lancé la M Agriculture dans 5 pays africains depuis 5 ans et nous investissons en moyenne 1 milliard d'euros par an. Notre priorité est d'investir dans les réseaux afin de diminuer les coûts pour le citoyen - à la hauteur de 2 à 3 $ par mois - ce qui représente 10 à 20 fois moins qu'en Europe. C'est un outil essentiel pour un meilleur développement rural."*
>
> – M. Bernard YVETOT, Vice-Président stratégie internationale à la direction de la stratégie et du développement de France - Télécom-Orange (France)

Laurent DEJOIE

Eric BAZIN

Accès à l'eau et à l'état civil

Partenaire : Association du Notariat Francophone

L'accès à l'eau

On estime que 300 millions d'Africains n'ont toujours pas accès à l'eau potable. Face à la croissance démographique, à la place prépondérante de l'agriculture dans l'économie et à l'assèchement de certaines régions, l'accès à l'eau est une question de plus en plus importante en Afrique. Elle est en effet reliée de manière plus ou moins directe à tous les facteurs de développement du continent : agriculture, santé, et donc capacité à se rendre au travail/à l'école, etc.). Bien que le problème se pose différemment en milieux urbains et ruraux, il est fréquent que les populations du continent n'est pas accès à des réserves d'eau saine, voire à des réserves d'eau tout simplement. Au vu de l'enjeu vital que représente l'accès à l'eau pour les populations, pour l'économie du continent, comment est-il aujourd'hui possible d'en améliorer l'accès ?

A l'image des enjeux liés à l'assèchement du lac Tchad, et à la désertification de la région, les ressources en eau sont une des principales problématiques dans le développement de nombreux pays. Les ressources hydriques sont en effet réparties de manière très contrastée à travers l'espace, ce qui peut être source de tensions locales ou internationales.

En réalité, l'eau est souvent présente, même dans les zones les plus sèches. Le problème réside donc dans son accessibilité. Les pays sahéliens n'utilisent par exemple que très peu l'eau de surface disponible. L'eau présente en sous-sols, contenue dans de profondes nappes phréatiques, jusqu'à 100 ou 150 mètres, n'est pas toujours renouvelable, est de fait difficile d'accès.

La principale question est donc celle des infrastructures, et de l'utilisation et de la mise en valeur des ressources hydrauliques déjà largement présentes sur le continent. Le manque d'infrastructures fait qu'à peine 5 % de l'eau disponible sont aujourd'hui consommées en Afrique sub-sahariennes. Les besoins d'investissements sont cependant assez lourds et leur prise en charge par les États est donc difficile. Par ailleurs, cette situation est encore complexifiée par les problèmes sécuritaires qui limitent le développement de certains projets.

Cependant, de nombreuses initiatives transfrontalières existent pour optimiser la gestion des ressources hydrauliques. Une même synergie se développe progressivement entre les acteurs publics et privés. Il convient néanmoins de remarquer que la conception du droit d'usage et du droit de propriété est plus communautaire en Afrique qu'en Europe. Cela se retrouve dans la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, où le droit de l'environnement est reconnu et attribué de manière collective.

Mais le développement de l'accès à l'eau souffre davantage de problèmes logistiques que d'un manque de considération. Le secteur de l'eau est en effet l'un des plus régulés dans la mesure où les appels d'offre sont toujours lancés par les autorités publiques. Mais les financements publics sont souvent trop limités - moins de 4 % du budget du Liberia sont dépensés pour l'eau et la santé. Les financements privés existent néanmoins. Si l'aide financière est ainsi souvent disponible, des problèmes d'utilisation et de coordination rendent le fonctionnement des infrastructures souvent erratique, voire en causent l'arrêt. C'est pourquoi les financements se dirigent davantage vers les projets durables. Il est donc particulièrement important, notamment pour les projets originaires des pays du Nord, de travailler en accord avec les communautés et les autorités locales et de s'appuyer sur leurs compétences, la formation de personnels locaux qualifiés, et le transfert de savoir-faire.

Recommandations

Il est également primordial que les différents acteurs présents sur le terrain travaillent sur leur coordination. On compte par exemple plus de 130 ONG, agences internationales et autres acteurs présents au Liberia. Malgré leur nombre, le problème persiste du fait du manque de coordination.

Les acteurs conduisant des projets de démocratisation d'accès à l'eau doivent abandonner l'idée du « *full cost recovery* », qui peut vite devenir trop coûteux pour les autorités et les populations locales, et favoriser le « *sustainable recovery* » à travers les 3T : taxes, tarifs et transferts (entre les différents acteurs), qui se fera à plus long terme.

Nathalie ANDRIER, Saran KABA JONES, Serge LEPELTIER, Ivan KABACOFF

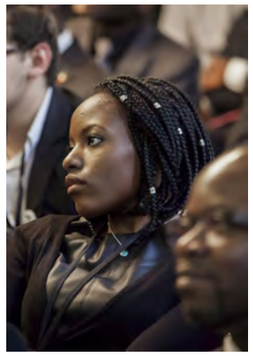

Saran KABA JONES

L'accès à l'état civil

En l'absence de services fonctionnels d'état civil, 230 millions d'enfants de moins de cinq ans n'ont pas d'existence officielle sur la planète. La moitié de ces enfants vit en Afrique ou en Asie. Bien que méconnue, cette problématique a un double impact : ils sont surexposés à différentes menaces graves - mariages précoces, forcés, violences, trafics, etc. - et sont privés d'un ensemble de droits fondamentaux : accès à l'école, aux systèmes de santé, à une activité professionnelle déclarée. Quels programmes et actions peut-on mettre en place pour assurer le développement de ces services ?

L'accès à l'état civil touche les pays africains de manière très diverse et le taux de couverture varie entre 15 et 90 %, avec une moyenne continentale autour de 50 %. Au Sénégal, cette situation trouve son origine dans la coutume voulant que l'on déclare la naissance de l'enfant sept jours après sa naissance, lors de son baptême, alors que la réglementation internationale demande qu'on le déclare après trois jours. En outre, l'utilisation de registres renvoie à une culture écrite, éloignée de la culture orale davantage présente en Afrique.

Le problème lié à l'état civil se pose en grande partie dans les pays les plus pauvres. La mise en place de l'état civil nécessite en effet un renforcement des capacités institutionnelles. Bien que la question soit assez simple et peu coûteuse à résoudre, la disparition progressive des pouvoirs publics des pays les plus fragiles empêche de prendre en compte cet enjeu.

Il est néanmoins possible de faire pression sur les États dans une certaine mesure à travers les institutions internationales. La quasi-totalité d'entre eux ont en effet signé des traités internationaux, notamment la convention des droits de l'enfant de 1999. Or, on compte jusqu'à 23 droits reconnus par les organismes internationaux liés à l'absence d'état civil. Au Sénégal, plusieurs dizaines de milliers d'élèves n'ont ainsi pas pu entrer en 6ème lorsque l'on a découvert qu'ils n'avaient pas d'identité reconnue.

Mais les implications du manque d'état civil sont encore plus graves et menacent directement le fonctionnement des États de droit dans la mesure où il existe également un problème d'accès aux listes électorales pour les personnes dont la naissance n'a pas été déclarée aux services de l'état civil. L'absence d'état civil cause également des problèmes de développement dans la mesure où en l'absence de statistiques fiables il devient presque impossible d'identifier les besoins et de planifier des politiques publiques, et d'en évaluer la réelle pertinence des politiques publiques.

Certains acteurs internationaux font désormais pression pour que les États africains mettent en œuvre des moyens numériques, pourtant plus onéreux et compliqués à mettre en place que les moyens matériels, pour développer les services d'état civil. Des initiatives privées voient cependant le jour pour pallier l'inefficacité des États sur ces questions. L'application Burkinabée « iCivil » permet ainsi d'enregistrer les naissances par services mobiles en générant des codes uniques et aléatoires. Cette application permet en outre d'éviter les fraudes électorales en enregistrant la mort des personnes (et donc leur radiation des listes électorales).

Par ailleurs, le prix d'un tel service se situe autour de 200 francs CFA, ce qui est plus de deux fois moins que ce que les populations locales seraient prêtes à payer, sachant que le prix de l'enregistrement via l'administration est dix fois plus élevé, et que l'application mobile permet d'éviter des contraintes et des frais supplémentaires de transport et de s'éloigner de son domicile et/ou de son travail.

Serge LEPELTIER

Christophe GUILHOU

Benjamin NGONGANG

Alain GRUMBERG

> *260 millions d'enfants ne sont pas déclarés à la naissance, il faut aller communiquer sur le terrain persuader les états et la population de l'importance de l'accès à la citoyenneté, à l'éducation, à la médecine, à l'école. Avoir un état civil c'est, pour l'enfant, être protégé face au travail illégal, au trafic en, tout genre (prostitution, mafia, guerre). Les dénombrer c'est respecter la population en menant des politiques publiques saines, c'est la doter de cette liberté première, celle des droits de l'homme."*
>
> – M. Laurent DEJOIE, Président, Association du notariat francophone - ANF (France)

Recommandations

Il faut favoriser et encourager les campagnes nationales de sensibilisation aux enjeux liés à l'état civil menées par les associations et les pouvoirs publics.

Le développement de technologies et de méthodes dématérialisées et décentralisées est aujourd'hui la seule initiative pouvant durablement faciliter l'accès aux services de l'état civil pour les populations rurales qui souffrent le plus de l'éloignement de l'administration.

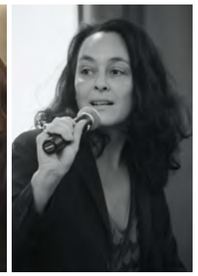

Sonia Henry | directrice des programmes

Merci !

L'équipe du LAB | au grand complet

Jacques Bravo | photographe

Partenaires Fondateurs

Partenaires Thématiques

Partenaires Pays

République du Bénin

République du Congo

République de Djibouti

Partenaires Réseaux

Partenaires Médias

Transporteur Officiel